

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU JEUDI 2 AVRIL 2026**



Publié le 07 AVR. 2026

COMMUNE

DE

CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : vendredi 27 mars 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° D2026\_018

Président : M. Bastien JOINT

Secrétaire : M. Geoffroy KRIEF

OBJET

DÉSIGNATION DES  
REPRÉSENTANTS DU  
CONSEIL MUNICIPAL POUR  
SIÉGER AU SEIN DE  
CHAQUE CONSEIL  
D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE  
OU MATERNELLE

Etaient présents :

M. JOINT, Mme MAINAND, M. CIAPPARA, Mme GOYER, M. JOUBERT, Mme WEBANCK,  
M. PROTHERY, Mme LINARES, M. MICHON, Mme HAMZAoui, M. ATTAR-BAYROU,  
Mme COTON, M. KRIEF, Mme BARTHEL, M. GAYET, Mme GUGLIELMI, M.  
COMPAGNON DE LA SERVETTE, M. TAKI, Mme PELLEGRINI, Mme THOMAS, M.  
DEYGAS, M. BALANCHE, Mme GIRAUD, Mme GEHIN, M. BUATHIER, Mme CHANDIA,  
Mme CARDOSO, Mme JOVOVIC, M. JUENET, Mme SALANOUVE, M. ARSALE, M.  
BEROUD, M. FERON, Mme LE CARPENTIER, M. MATTEUCCI, M. TYROL CHARY, M.  
DURET, Mme AZEMA, Mme ZRARI, M. JEANNE  
Mme BLACHERE (par proc. à M. CIAPPARA), M. GUERIN (par proc. à Mme GOYER),  
Mme ESCORSA (par proc. à Mme MAINAND)

Etai(en)t absent(s) :

**PREFECTURE**

Accusé de réception

Reçu le 07 AVR. 2026

Identifiant de l'Acte :

069...218900340-20260402-D2026\_018-DE

**Rapport de : Isabelle MAINAND**

Les articles D.411-1 et D.411-2 du Code de l'Education, modifiés en date du 16 août 2023, prévoient l'institution, dans chaque école, d'un conseil appelé à statuer sur différents sujets en relation avec son fonctionnement dont notamment :

- le règlement intérieur de l'école,
- le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire,

- le projet d'école,
- l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles.

Les conseils d'écoles se réunissent au moins une fois par trimestre et sont composés :

- du directeur de l'école, Président,
- de deux élus : le maire ou son représentant et un conseiller municipal désigné par l'assemblée délibérante,
- des maîtres de l'école, des maîtres remplaçants exerçant dans l'école et d'un des maîtres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école choisi par le conseil des maîtres de l'école,
- des représentants des parents d'élèves,
- du délégué départemental de l'Education Nationale chargé de visiter l'école.

L'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Des représentants du personnel municipal intervenant dans l'école et de leurs responsables sont également présents.

Le Conseil Municipal décide, après avoir délibéré,

à l'unanimité, par 43 voix pour,

- DE PROCEDER à la désignation par un vote à main levée conformément à l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal désigne à la majorité, par 36 voix pour et 7 contre, au sein de chaque conseil d'école élémentaire ou maternelle, les représentants suivants :

Groupe scolaire Berthie Albrecht

- Ecole élémentaire – 31, rue de l'Oratoire : M. Dimitri ARSALE
- Ecole maternelle – 14, rue de l'Oratoire : Mme Alexandra JOVOVIC

Groupe scolaire André-Marie Ampère

- Ecole primaire (maternelle et élémentaire) - 124, rue Pierre Brunier : M. Raphaël BUATHIER

Groupe scolaire Victor Basch

- Ecole primaire (maternelle et élémentaire) - 184, chemin Wette Faÿs : M. Philippe COMPAGNON DE LA SERVETTE

Groupe scolaire Paul Bert

- Ecole élémentaire – 25, chemin Jean-Baptiste Gilliard : M. Dominique GAYET
- Ecole maternelle – 25, chemin Jean-Baptiste Gilliard : M. Geoffroy KRIEF

Groupe scolaire Pierre et Marie Curie

- Ecole élémentaire – 17, rue Lucien Maître : Mme Sandrine CARDOSO
- Ecole maternelle – 15, rue Lucien Maître : M. Daniel BEROUD

Groupe scolaire Edouard Herriot

- Ecole primaire (maternelle et élémentaire) - 9, rue Jean Pellet : M. Cédric GUERIN

Groupe scolaire Jean Jaurès

- Ecole élémentaire – 1, place Jules Ferry : M. Frédéric JOUBERT
- Ecole maternelle – 40, rue Nuzilly : M. Fabrice BALANCHE

Groupe scolaire Montessuy

- Ecole élémentaire – 98, rue Pasteur : M. Laurent ATTAR-BAYROU
- Ecole maternelle – 98, rue Pasteur : Mme Gladys PELLEGRINI

Groupe scolaire Jean Moulin

- Ecole primaire (maternelle et élémentaire) - 114 rue Jean Moulin : M. Franck PROTHERY

Groupe scolaire Jules Verne

- Ecole élémentaire – 75, avenue Général de Gaulle : Mme Evelyne GOYER

- Ecole maternelle – 75, avenue Général de Gaulle : Mme Isabelle COTON

POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE  
Bastien JOINT



TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 07 AVR. 2026  
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE

LE MAIRE  
Bastien JOINT



---

**DELAIS ET VOIES DE RECOURS** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois suivants son entrée en vigueur.

